L'ABEILLE.

CONDITIONS :

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit *au bureau* de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subsequentes. Le carré est de *quinze* lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

A FRETER.

La barque (A 1) **PRUDENT**, doublée en cuivre, capitaine INGERSOLL, pouvant porter 1000 balles de coton. S'adresser à WM. G. HEWES,
31 mai rue du Camp, no. 9.

POUR RICHMOND (Vir.)

La belle barque fine voilière **WYOMING**, capitaine J. Coulon, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, au poteau no. 33, ou à
31 mai. J. W. ZACHARIE & CO.

POUR NEW-YORK.

Le navire, A 1, **CALUMET**, capitaine OSGOOD, pouvant recevoir l'équivalent de 400 balles de coton, ainsi qu'un chargement sur le pont. S'adresser à bord, ou à
31 mai LINCOLN & GREEN.

A FRETER.—Le brick de 1ère. classe **AVIS**, capt. COMBS, du port de 233 tonneaux. Pour les conditions, s'adresser
31 mai T. NICOLET & CO.

POUR BOSTON.

Le bon brick **OSPRAY**, capitaine Hora, partira sous peu. Pour fret de 100 balles coton, ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
31 mai THAYER, HURD & CO.

POUR PHILADELPHIE.

On demande environ 80 balles de coton pour compléter le chargement du brick **ELBA**, s'adresser à
31 mai W. G. HEWES.

POUR BALTIMORE.

On demande un chargement de coton sur le pont du brick Gen. Bolivar pour compléter sa charge. S'adresser à
A. GURNEY,
28 mai No. 62 rue Gravier.

POUR PORT-AU-PRINCE.

La coquette fine voilière doublée et chevillée en cuivre, **CAYEDETATE**, capitaine CHADWICK, ayant une partie de son chargement engagée, partira dans le courant de la semaine prochaine, pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis de la Douane, ou à
28 mai J. W. ZACHARIE & CO.

POUR PORT-AU-PRINCE.

La belle goélette fine voilière **SOPHIA**, capt. Skyward. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis des Magasins blancs, ou à
26 mai. J. W. ZACHARIE & CO.

A FRETER.

La belle goélette fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, **SOPHIA**, du port de 112 tonneaux, ayant été complètement réparée, tant dans le doublage que dans les gréemens. Elle est maintenant amarrée en face du Ferry, où elle peut être examinée. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à
24 mai. J. W. ZACHARIE & Co.

DEMANDE.—Un bon bâtiment d'environ 200 tonneaux, pour prendre un chargement pour un port du Nord. S'adresser à
THAYER, HURD & CO.
20 mai rue des Magasins, no. 29.

A VENDRE.

Le brick solide **GEN. MACOMB**, tel qu'il est amarré en face de la Douane, étant à même de prendre la mer à peu de frais. Pour les conditions, s'adresser à
11 mai J. W. ZACHARIE & Co.

MUSIQUE.

Les soussignés ont constamment en vente, un grand assortiment de *MUSIQUE* des dernières publications, parmi lesquelles se trouvent les morceaux suivants :

Morceaux pour quatre mains,
Pieu doleri placidé,
Trois Duos, Robin Adair, l'Amitie,
The Hunter's Chorues, un Duo,
O dolce concento, une Marche,
Les Trois-Grâces, Sul margen d'un rio,
Jackson's Duett, &c.

E. JOHNS & Co.
1er. juin rue de Chartres, no.113.

LE Docteur PLOUGH a l'honneur de présenter ses remercîmens aux Dames et Messieurs de cette ville et des environs, pour la confiance dont ils ont bien voulu l'honorer dans l'emploi de sa profession. Il prend en même tems, la liberte de les informer qu'il a l'intention de rester à la N. Orléans l'été prochain, et qu'étant pourvu de tout ce qui est du ressort de sa profession de Chirurgien-Dentiste, il fera, comme par le passé, les plus grands efforts afin de mériter que le public veuille bien lui continuer ce patronage bienveillant, qu'il a eu la bonté de lui accorder, pendant le peu de mois qu'il a séjourné ici.

Nlle. Orléans, le 27 mai.

—Nous soussignés certifions, par le présent, que nous avons eu occasion d'éprouver les services du Dr. A. L. Plough, comme Dentiste, dans toutes les branches de sa profession. Nous prenons plaisir à le recommander au public et nous apportons nos témoignages en approbation de sa dextérité.

Suivent grand nombre de signatures.

Ayant éprouvé personnellement de grand soulagemens de la dextérité et des bons services du Dr. Plough, dans sa profession de dentiste, j'acquitte volontiers une partie de la dette de la reconnaissance que j'ai contractée envers ce Monsieur, en le recommandant au public.

Nlle.-Orléans, 2 Mai 1831.

L. DE NECKERRE, Evêque.

☞ On trouvera le Dr. Plough, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après midi, à sa demeure, No. 140, rue Royale.
31 mai ☞

LES soussignés feront des avances sur les produits que l'on consignera à leurs amis à New-York.
30 mai THEODORE NICOLET & Co.

RIZ—100 tierçons Riz frais, à vendre par
[30 mai] SPENCER & AVERY.

RIZ—31 tierçons Riz, reçu recemment et à vendre par
26 mai. J. W. ZACHARIE & CO

65,000 TUILES à crochet, en debarquement du navire Wm. Badger, cap. Thompson, venant du Havre, à vendre par
25 mai. H. FERRET & CHARBONNET.

VENTES PAR LE MARSHAL.

A. Walley *contre* L. E. Brown.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. C. Maurian, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi 24 juin, à 5 heures, sur les lieux, rue Conti, *entre* Levée *et* Chartres, 2 billards &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.
10 juin. L. DAUNOY, marshal.

Veuve Périllat contre *Smith.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, j'exposerai en vente, mercredi 22 juin, à 5 heures, au *Principal*, un bureau, 2 *tables*, 1 miroir et une paire de fers à repasser, saisis dans l'affaire ci-dessus.
9 juin. L. DAUNOY, marshal.

Justin Duprat contre *Pierre Lebert.*

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. Ch. Maurian, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente jeudi 23 juin, à 4 heures de l'après-midi, au bureau du Marshal, rue Ste.-Anne No. 52, une armoire, une table, 2 bureaux, un lavabo, des chaises, fers à repasser, lampes, tapisseries, peintures, glaces, ustensils de cuisine, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.
8 juin L. DAUNOY, marshal.

William Nicholas contre *le brick Avis.*

PARDEVANT l'hon. Maurian, juge de la Cour de Cité.—En vertu d'un ordre de saisie à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, j'ai saisi le dit brick **AVIS**, et par le présent je cite toutes personnes intéressées d'avoir à comparaître dans le délai de quinze jours, pour répondre à la demande du demandeur.
8 juin L. DAUNOY, marshal.

P. S. Newton contre *F. N. Fleming.*

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente mardi 21 juin, à 5 heures de l'après-midi, sur la Nouvelle Levée, en face de la maison de M. Buckner, une *quantité* de *commestibles*, une charrete, et des planches, saisis dans l'affaire ci-dessus.
8 juin L. DAUNOY, marshal.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. Cour de Cité de la Nlle. Orléans, j'exposerai en vente samedi 9 juillet, à mi-ji, au Café de la Bourse de Hewlett, un certain Lot de Terre situé à l'encoignure des rues St.-Philippe et Villeré, faubourg Tremé. Le dit terrain mesure 37 pieds 6 pouces à la rue St.-Philippe, sur 93 pieds 7 pouces à la rue Villeré, mesure française ; saisi à la poursuite de R. Townsend. L. DAUNOY,
8 juin marshal.

L. S. Rieux contre *Pierre Lebert.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller, j'exposerai en vente, jeudi 16 juin, à 5 heures, au Principal, une pendule et un miroir, saisis dans l'affaire ci-dessus.
7 juin. L. DAUNOY, marshal.

Jacques Fenzy *contre* Jean Lapeyre.

EN vertu d'un writ d'alias de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 1er. juillet, prochain, à midi, à la bourse, une négresse nommée Julie, âgée d'environ 30 ans, saisie dans l'affaire ci dessus.
1er. juin L. DAUNOY, marshal.

Simeon Marthco vs. *L. Nicolet et autres.*

EN vertu d'un writ de fieri facias a moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente Samedi 18 juin prochain, à midi, à la bourse Hewlett, une négresse nommée Marie,—saisie dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
20 mai Marshal.

Reçu par les derniers arrivages de Paris, New-York et Philadelphie, un assortiment de drogues, médecines et preparations chimiques, très-fraîches, parmi lesquelles se trouvent les articles suivants :

Chlorure concentrée de sodium de chaux, de Labarraque, bouchée en verres Extrait de Copahu concentré, de Peltier ; Sulfate de Kinine ; Acétate et Sulfate de Morphine; Emetine ; Stricknine ; Acide prussique ; Pâte pectorale de Régnault ; Camphre ; Cantharides; Calomelas ; Ipeca; Julap ; Rhubarbe de Russie, qualité supérieure ; Magnésie calcinée de Henri, en fioles bouchées et de cristai ; Montarde blanche et noire ; Canelle de Ceylon ; Huile de roses ; Bergamote et Limon.

F. P. DUCONGÉ,
9 juin rues de Chartres et Conti.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR DU PREMIER DISTRICT JUDICIAIRE.—*William L. Hodge* vs. *ses créanciers.*—La cession des propriétés du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour; Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers ait lieu en l'etude de William Christy, esq., notaire, le mardi 28 juin prochain, à 10 heures du matin, à l'effet de deliberer sur les affaires du pétitionnaire. Et jusqu'à cette époque, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les propriétés du dit William L. Hodge sont suspendues ; et W. M. Worthington, esq., est nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de l'hon. Joshua Lewis, juge de la dite cour,

Bureau du greffier, 27 mai.

JOHN L. LEWIS,
28 mai—9,2ps. Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour du 1er. District Judiciaire.
Wm. R. Smiley contre *ses créanciers.*

ATTENDU que William R. Smiley, débiteur insolvable, maintenant en détention, a présenté à la dite Cour, sa pétition et sa cédule, à l'effet d'obtenir le bénéfice de la loi qui vient au secours des débiteurs insolvables—Avis est donné par le présent aux créanciers du dit W. R. Smiley, d'avoir à comparaître en pleine cour jeudi 16 de juin prochain, les raisons pour lesquelles le dit insolvable n'obtiendrait pas le bénéfice de cette loi, et ne serait pas dechargé de son emprisonnement.

Chs. F. Daunoy est nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de l'hon. Joshua Lewis, juge de la dite cour. J. L. LEWIS,
27 mai—8.2ps greffier.

AUX HABITANTS.

LE soussigné a l'honneur d'informer les habitants sucriers, qu'il a reçu récemment par l'arrivée du bateau-à-vapeur *Président*, une grande quantité d'articles en fonte venant de la fonderie de MM. S. et J. Stucker, du Tennessée; ces articles joints à ceux qu'il a reçus par les arrivages antérieurs, forment un assortiment complet de

Chaudières à sucre de toute grandeur, depuis 30 jusqu'a 80 pouces de diamètre;

Moulins à sucre, perpendiculaires,		24 sur 28
"	"	28 sur 30
"	"	30 sur 36
"	horizontaux	24 sur 40
"	"	26 sur 42

charriots à porter les cannes, grillages en fer pour les fourneaux, bouches de fourneau, &c. Ces articles seront vendus à des prix raisonnables.

W. M. STEWART,
23 mai. rue Conti, no. 26.

VIN DE MALAGA & EAU-DE-VIE,

175 barillets Eau-de-vie et Vin Malaga, à vendre par W. G. HEWES,
28 mai rue du Camp, no. 9.

PIERRE PLATTES, FOIN, &c,—Le soussigné offre à vendre le chargement du brick Active, consistant en pierres plattes, foin, hâches et 24 pendules.
28 mai LINCOLN & GREEN.

80 BARRIQUES RIZ, à vendre par
24 mai THAYER, HURD & Co.

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES.

10EME. CLASSE DE 1831.

Le tirage aura lieu le Samedi 18 *Juin.*

GROS LOT

10,000 Piastres!!!!

1	LOT DE	$ 3,000	$ 3,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1			800	800
1	"	"	623	623
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	20	3,180
621	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS

BILLETS ENTIERS	$ 4
DEMI BILLET	2
QUARTS DE BILLET	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de **SEIZE PIASTRES** :—demis et quarts en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,
7 juin *Directeur.*

AVIS.—Attendu que M. Alfred Penn, pesseur juré, s'est adressé à moi pour obtenir l'annulation d'un effet de deux mille piastres, souscrit par lui, comme principal, conjointement avec Samuel Elkins, sa caution, le 4 août 1829; Avis est par le présent donné à tous ceux qui y sont intéressés, d'avoir à deduire par écrit, au bureau du secrétaire d'etat, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication du présent, les raisons pour lesquelles le dit effet ne serait pas cancellé, raillé et annulé, comme aussi l'hypothèque qui en résulte.

Donné sous ma main et le sceau de l'état, à la Nelle.-Orléans, le 27 mai 1831, et de l'*indépendance* des Etats-Unis la cinquante-cinquième année.

A. B. ROMAN, Gouve neur.

Par le gouverneur,
GEORGE A. WAGGAMAN, secrétaire d'Etat.
6 juin—30

WM. G. HEWES, *rue du Camp, No. 9*, offre à vendre 185 quarts de bque. vin de Malaga, ayant droit au *drawback* ; 100 bques. riz, en partie de première qualité ; 30 sacs piment ; 40 barillets gingembre ; 2000 caisses savon ; 100 caisses chandelles de suif ; 50 caisses blanc de baleine, 80 bls. maquereaux ; 300 caisses harengs ; 70 barillets tabac préparé ; 60 barillets *clous coupés* ; *plusieurs* caisses quincaillerie, 50 brouettes ; charrettes et drays ; 12 ces. chapeaux de carton, 500 livres gomme Lleliac ; 200 pièces toile à voile, de coton ; 150 pièces toile à voile de Russie ; 5 caisses demi-bas ; 5 malles mouchoirs Madras ; 1000 rames papier à enveloppe, &c. 21 mai.

UN nouvel assortiment de Rasoirs, Canifs et Ciseaux de Rodgers, reçus d'Angleterre et à vendre par P. ROMAIN,
21 mai rue de Chartres, no. 97.

REMEDE du Dr. Leroy garantie véritable Purgatif, degrés assortis, $1 la bouteille. Vomi Purgatif 50 cents la bouteille, à vendre à la pharmacie du soussigné,

F. P. DUCONGÉ,
21 mai encoignure Chartres & Conti.

EN debarquement du navire Alabama. 100 caisses Blanc de Baleine, à vendre par
21 mai S. C. BELL.

LES soussignés ont en débarquement de la barque Wyoming, venant de Bordeaux ; 20 pipes Eau-de-Vie de Dupuy, 50 barriques Vin de Montferrand ; 468 caisses Lafitte ; 70 tierçons Vinaigre, 50 barils do.; 300 damejeannes do.; qu'ils offrent à vendre au comptant.
19 mai J. W. ZACHARIE & CO.

TABAC.—68 surons tabac de Cuba, de 1ere. qualité, reçus par le brick Ajax, venant de St. Yago de Cube, à vendre par
19 mai J. W. ZACHARIE & CO.

RIZ d'excellente qualité, en debarquement du brick Enterprize, à vendre par
WM. G. HEWES,
19 mai rue du Camp, no.9.

VIN DE MADERE.—Quelques quarts de pipes vin de *Madère, bonne qualité*, à vendre par WM. G. HEWES,
19 mai rue du Camp, no. 9.

AVIS.—Les souscripteurs au *Courrier des Etats Unis* sont informés que dorenavant ils pourront se procurer les numéros qui leur manqueront en s'adressant chez
E. JOHNS & Co., *Agents*,
18 mai rue de Chartres no.113.

$20 DE RÉCOMPENSE.

SERONT données à celui qui ramènera à son maître, au no. 9, rue du Camp, la negresse **CHLOÉ**, d'environ 20 ans. 17 mai.

CAFE.—200 sacs café vert première qualité, en débarquement de la goelette Serafina, et à vendre par THAYER, HURD & CO.
17 mai rue des Magasins, no. 29.

$100 DE RECOMPENSE.

Quiconque rapportera au soussigné le pupitre, les lettres, papiers, et livres qui se trouvent dans la malle volée à bord du brick Gén. Victoria, samedi matin, 14 avril ; *ces objets* ne peuvent être d'aucune utilité à personne, excepte au propriétaire, qui promet en outre de n'adresser aucune question à celui qui les rapportera. S'adresser rue Toulouse, No. 60, chez
16 mai FR. PERRET.

A VENDRE par le soussigné, 10 surons d'indigo Guatemala, 900 peaux de bœuf, 2000 livres salsepareille d'Honduras, première qualité, 4 barils tamarin frais, coupes fraiches, 35 toux. bois de Campêche.
16 mai V. ROUMAGE.

NOURRICE A LOUER.—Une jeune negresse ayant un enfant de 15 jours, elle est très saine et a beaucoup de lait. S'adresser rue Bourbon, No. 276. 12 mai.

HARENGS.—150 barils Harengs reçu par le brick Alexander de Baltimore, à vendre par [20 m.] J. W. ZACHARIE & CO.

J. GAULHIAC, COIFFEUR,

Rue de Chartres No. 176, au coin de la rue Jefferson.

ETANT sur le point de faire un voyage de quelques mois en France, prie les personnes à qui il pourrait devoir de se présenter de suite pour être soldées ; et celles qui lui doivent, de vouloir bien acquitter leurs comptes d'ici au 25 courant, époque de son départ.

Outre les marchandises qu'il a en magasin, il vient de recevoir de Paris par le navire Henry-Astor, un assortiment de fines parfumeries, en crême d'amande amère, de colimaçon, ditto concombre, savon à la rose, huile de philocome pour les cheveux etc. etc. aussi un bel assortiment de faux cheveux, nattes (dites fausses queues) toutes longueurs, touffes sur peignes indéfrisables, très-légère, et agréables pour l'été.

Brosseries dans tous les genres: assortiment de verrerie au goût du jour vertes à boire, carafes, porte-huilier à inscriptions et allégorie à la révolution de juillet &c.

Pendant son absence de la Nelle-Orléans, qui durera quelques mois, Mr. Viot, coiffeur, attaché à son magasin depuis un an, prendra des élèves et donnera des leçons de coiffure, aux mêmes condition que par le passé, m'engageant à mon arrivé de Paris, à démontrer toutes les nouveautés dans les coiffures de différents genres.

Il continuera également à confectionner, d'après le goût des personnes, toute espèce de postiches en touffes à peignes différents genres, perruques, toupets, etc. 21 mai.

BRILLANTE LOTERIE.

JEUDI, 16 juin, sera fait le tirage d'une des plus brillantes loteries qui jamais aient été offertes au public ; les principaux lots sont de

$60,000, $40,000, 30,000, 20,000, 10,000, &C.

PRIX DU BILLET,—$20.

S. I. SYLVESTER prend la liberté d'annoncer cette loterie d'avance afin que les personnes qui résident loin de New-York puissent envoyer leurs ordres à tems. *Les billets seront rares.*

S. I. SYLVESTER,
24 mai—11 *No.* 130, *Broadway.*

AVIS.—Vu les grands tracas de déménagemens, Mr. GICQUEL annonce au public que l'ouverture de ces *Bains en Pluie* n'a pu se faire que le 16 mai, rue Bourbon, entre Ste. Anne et Dumaine, no. 241. 18 mai—10,2ps.

IMPORTATION NOUVELLE.

L'Hydroconion,
OU BAIN EN PLUIE.

TOUT ce qui tient à la propreté du corps, tout ce qui peut prévenir les maladies rentre dans le patrimoine de l'hygiène, cette partie de la médecine que M. Schneider vient d'enrichir par la précieuse découverte de l'hydroconion.

L'importation faite en France par M. Walz de l'appareil propre à l'administration de ce nouveau mode de bains, lui a mérité l'approbation de la Société de médecine pratique de Paris, à laquelle il l'a soumise, et lui a valu, de la part du public, par l'usage général qu'il fait de son nouvel appareil, la juste récompense du service qu'il a rendu à l'humanité.

Ces bains dont l'utilité *est généralement* reconnue en France, et sous le rapport de la médecine et notamment sous celui de l'hygiène publique, réunissent des avantages trop immenses pour n'en pas faire une mention particulière afin de recommander au public l'appareil importé en notre ville, par M. Gicquel.

Le liquide contenu dans un réservoir élevé au *dessus du bain, et cédant à son propre poids*, se précipite de là, suivant les lois de l'hydrolique en des tuyaux plus étroits et disposés de différentes manières, pour sortir à travers une foule d'ouvertures capillaires qui le projettent en forme de jets d'eau sur toute la surface du corps ou sur l'une ou l'autre de ses parties suivant la direction des ouvertures capillaires.

Les eaux simples ou composées, naturelles ou artificielles, les decoctions, les teintures aromatiques, les spiritueux &c. peuvent être indifféremment employés dans l'hydroconion; non seulement l'appareil peut servir aux bains en pluie, mais il peut servir aussi à donner des douches sont liquides soit vaporeuses sur la tête, le trone et les membres.

Sous le rapport de la médecine pratique l'usage de ces bains d'après leur mode varié d'administration, a produit les plus heureux résultats ; les médecins ont déjà obtenu de nombreux succès dans une foule de cas tels que les engorgemens goutteux, les glandes strumeuses, les contractures des muscles, le scorbut, les digestions lentes, les fatigues, les épuisemens divers, les affections tuberculeuses de la peau, les eruptions de toute nature même dartreuse, les affections nerveuses et une foule de maladies où il s'agit également de tonifier l'economie animale.

Considéré en outre sous le point de vue hygiénique l'usage de l'hydroconion est non seulement salutaire, mais il résulte de son emploi cet état de bien être, ce développement progressif des forces qu'on est loin d'éprouver après le bain par immersion ; le lavage perpetuel des diverses parties du corps frappées de plus par arrosement, l'excitation que le frappement répété du liquide produit sur toute la peau, l'activité generale et le ton qui en résultent ; l'impression douce et agréable et la propreté qui en sont la suite, la faculté de transformer la vapeur en pluie et la pluie en vapeur ; toutes ces conditions sont autant de causes hygiéniques trop avérées pour qu'il soit utile de s'étendre davantage à cet égard.

Les bains en pluie different du bain par immersion, en ce que dans l'usage de celui-ci, la pression que l'eau exerce sur le corps produit souvent une difficulté de respirer tellement forte, qu'elle amène un essoufflement très incommode; le sang se porte à la tête : de là, douleur et vertige.

Le bain par aspersion au contraire produit un tout autre effet : l'eau qui tombe sur la surface du corps en gouttelettes plus ou moins chaudes aide à la transpiration ; un leger chatouillement se fait sentir dans toutes les parties du corps ; la respiration se fait avec regularité ; elle devient de plus en plus large, le pouls s'accélère mais sans cesser d'être regulier, et, si l'on peut s'exprimer ainsi : les articulations sont plus fortes ; car on n'éprouve pas le sentiment de faiblesse qui suit toujours le bain d'immersion ; enfin on peut considérer l'invention de l'hydroconion comme l'objet d'une nouvelle jouissance dans la vie domestique à cause des sensations douces et agréables qu'il fait éprouver, et aussi en ce qu'il facilite chez l'un et l'autre sexe l'entretien de la propreté si salutaire au corps.

Avec l'appareil de M. Walz on peut prendre les bains chauds, frais et froids, les bains de douches et d'injections, les bains médicamentaux, onctueux, alcalins ou excitants, les bains de siége et enfin les bains à vapeur dont l'utilité est si grande et qui cependant sont si négligés à cause des frais immenses et des soins qu'à toujours nécessités l'installation d'un bain domestique à vapeur.

Ces nouveaux bains, outre le peu d'espace qu'ils peuvent occuper dans un appartement, ne causent aucun dérangement dans le service d'une maison : on trouvera même, s'il faut entrer jusque dans les plus petits détails, économie de temps, de combustible et d'eau ; faits sous la forme de différens meubles ces mêmes bains peuvent orner le cabinet de toilette le plus riche, le salon le mieux decoré, comme la chambre la plus simple et la plus modeste; ces bains sous la forme d'une bibliothèque ou d'une armoire, se trouveront toujours faire partie des meubles indispensables d'une maison.

Mr. Gicquel, initié par Mr. Walz aux secrets de l'établissement de cet appareil se chargera de les établir sous la forme et de la manière qu'on lui indiquera.

Le public sera admis à les visiter le 1er. mai prochain, à l'établissement des Bains Hydroconion, rue Bourbon, entre les rues St. Anne et Dumaine. 23 mai.—1m

EN débarquement des navires Frances et Alabama.

100 caisses tabac manufacturé à Richmond.
20 fréquins beurre de Goshen.
100 caisses chocolat No. 1.
100 caisses blanc de baleine.
8 coffres-forts patentés de Delano, à l'épreuve du feu.
20 douz. hâches de Natoon.
16 barriques excellente huile de baleine.
20 quarts de bque. vin de Malaga.
16 bls. huile pour les tanneurs.
15 bques. fromage de Goshen.
10 Pipes eau-de-vie de Cognac.
5 do. genièvre de Hollande.
5 ½ do. eau de-vie de Cognac.

A vendre au No. 39, rue de la Levée, par
12 mai. THOMPSON & GRANT.

AUX VOYAGEURS.

AMBROCATION COLOMBIENNE.

Préservatif certain contre le mal de mer.

LE soussigné agent de Mr. E. Wright de Boston, offre au public le médicament ci-dessus comme préservatif et spécifique contre cette affreuse maladie le "mal de mer." L'application n'en est ni dangereuse ni difficile : il suffit de s'en frotter un peu au creux de l'estomac, au moment de mettre en mer, ou aussitôt que les nausées se font sentir.

Les instructions nécessaires accompagnent chaque bouteille. F. P. DUCONGÉ.
2 mai. rues Conti et Chartres.

MUSIQUE.

LES soussignés ont constamment à vendre un grand assortiment de musique, des dernières publications, parmi lesquelles se trouvent les morceaux suivants :

Chansons françaises, pour le forté-piano,

Dans un délire extrême,
La Pastourelle,
Napoléon et l'Amour,
La Brigantine ; les Adieux,
Partant pour la Syrie,
Le vaillant Troubadour,
Sans chagrin, moi, chaque jour,
C'est une larme ; ne m'oubliez pas,
Ce que je désire, ce que j'aime,
Héros dont chacun vante les exploits, &c.

F. JOHNS & Co.
25 mai. rue de Chartres, No. 113.

Le soussigné a reçu par le John & Elisabeth, de New-York, les articles suivants, qu'il vendra en gros et au détail, à des prix et conditions avantageux.

Gomme Arabique de Turquie; opium, ditto; Sedlitz powder; encre pour le linge; téchou; colle de poisson; fleurs de sureau; seaumonée d'Alep; vermillon; farine de graine de lin; anis vert; racine d'Angélique; graine ditto; cantharides; rhubarbe en racine; éponges fines; essence d'anis; de citron ; de bergamote ; de rose-pèse-liqueur ; pèse-sirop ; pèse-acide et pèse-sel; sel d'oseille; verni du Japon noir; do. rouge; orge gerlée; potasse, &c. &c.
23 mai. FORESTIER.

DROGUES, &C. &C.

20,000 liv. soufre en bâtons, 4000 do, couperose, 3000 do. sel d'epsom, 3000 do. salsepareille, 2000 do. arrow root, 10 tierçons et 20 bls. graines de lin, 10 barils esprit de térebenthine, 10 do. poussière de marbre, 5 sacs graines de moutarde du pays. A vendre par
JAMES S. SHAW, droguiste,
3 mai Encoignure Douane et Royale

SANGSUES NOUVELLES.

UN nouvel approvisionnement de belles Sangsues, reçu et à vendre à la pharmacie de
F. P. DUCONGÉ.
10 mai encoignure Chartres et Conti.

JAMBON—10 barriques plats-cotés et jambons, excellente qualité, arrivés récemment et à vendre par
12 mai P. M. TOURNÉ.

JUS DE CITRON FRAIS.

14 DEMI-BARIL, 2 barils et 10 damejeannes *jus de citron* de qualité supérieure, reçus par le brick Gleaner, venant de Matanzas, et à vendre par baril, damejeanne, gallon ou bouteille. Le soussigné sera approvisionné de cet article pendant tous les mois d'été.

WM. SMITH,
12 mai Rue Royale, No.

Approvisionnement de Gelée de Groseilles du Nord.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public, qu'il vient de recevoir par le dernier paquebot de New-York, un nouvel approvisionnement de *Gelée de Groseilles rouges*, en pots de demi-livre et d'une livre, préparés avec soin. S'adresser au *Magasin de Graines de*
WM. SMITH,
12 mai rue Royale, no. 55.

ARDOISES A VENDRE.

28,000 Ardoises à la Duchesse et à la comtesse à bord de la barque Huskisson, de Liverpool, à vendre par
12 mai THEODORE NICOLET & CO.

19 Barils de Jus de Citron en debarquement de la goélette Water Witch, et à vendre par baril, damejeanne ou bouteille, par
JAMES L. SHAW.
Droguiste, coin des rues Royale et Douane.
11 mai.

HUILE DE PALMACHRISTI.—70 barils d'Huile de Palmachristi et 2000 liv. de Cire, reçus par le bateau-à-vapeur Convoy, à vendre par
GRAY & DURRIVE,
10 mai rue de la nouvelle-levée, no. 35

MAQUEREAUX.—300 barils de maquereaux No. 3, 22 do. No. 1, 55 demi do. demi-barils do. en debarquement et à vendre à bon marché, si l'on s'adresse immédiatement à
9 mai LINCOLN & GREEN.

BAIGNOIRES
EN MARBRE D'ITALIE.

18 Superbes baignoires *en marbre* d'Italie convenables pour un établissement de bains publics.—A vendre ensemble ou séparément, s'adresser à THEOD. NICOLET & CO.
26 avril rue Royale no. 105.

A VENDRE.

A UN, DEUX, ET TROIS ANS DE TERME.

1o. **UNE MAISON** neuve, solidement construite, à trois étages, située rue St. Philippe, entre les rues Royale et Conde; elle est louée à raison de $1800 par an.

2o. **UNE MAISON** à deux étages, située rue Conde ; elle est louée à raison de $1560 par an.

3o. **UN TERRAIN** de 32 pieds de face sur 120 de profondeur, sur lequel se trouvent une cuisine et autres bâtisses ; ce terrain est situé rue Conde, entre les rues St. Philippe et Dumaine, et est louée à raison de $260 par an.

4o. Un **CHARRETIER** et un **TOMBEREAU**, loués à raison de $350 par an.

☞ Pour plus amples informations, s'adresser à M. Charles Papet. 18 avril—☞

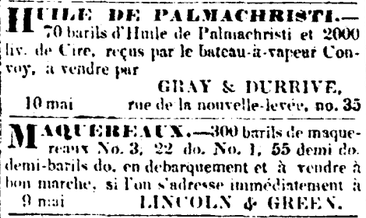

A VENDRE par Madame Ve. **YVES LE BLANC**, graines fraiches de toutes espèces; reçues de France, comme suit :

Chous d'York, chous Cubus (gros), chous royal pain de sucre, chous durs de Hollande, aubergines violettes, carottes rouges longues, et dito courtes, betteraves roses longues, radis roses saimonés, raves longues roses, épinards, gros poireaux, oignons rouges, ciboules, céleri plein bleu, dito plein rose, chicorée frisée de Meaux; dito scarole, sulsifix, bêtes ou cardes blanches, persil ordinaire, dito frisé, roquette, cresson de fontaine, laitue paresseuse blonde, dito impériale, dito Batavia, asperges, tomates, piments doux, &c. &c. 1er. fév.

GUILLAUME a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant, *rue d'Orléans entre le café Tricolore et celui de* l'encoignure Bourbon et Orléans; il espère mériter l'estime des personnes qui l'honoreront de leur présence, par l'exactitude qu'il mettra à les servir et par la délicatesse des mets ; il se chargera comme par le passé de toutes sortes de commande concernant son état, repas de noces et de corps ; et il a chez lui des salons pour les dames et *sociétés particulières au premier.*

L'entrée des salons n'aura aucune communication avec le restaurant, on entrera par le corridor qui conduit aux salons. Il a de plus une très-belle salle à l'Hôtel de la Marine, où il peut mettre 300 couverts.

Il prévient aussi le public, qu'il tient toujours le susdit hôtel ainsi que les Bains, qui seront ouverts l'été et l'hiver. 1 déc—6m.

AVIS AU PUBLIC—Le sieur Jean Rapalo, annonce aux personnes qui sont affectées de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

Le Docteur Rapollo est visible depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

Sa demeure est toujours rue St. Pierre, près de la prison, No. 64.

Le sieur Jean Rapallo ayant été indignement trompé par plusieurs personnes auxquelles il a administré avec succès son remède, se voit avec regret obligé d'annoncer qu'il n'entreprendra à l'avenir aucune cure sans qu'une partie du paiement convenu ait été effectué.

Il promet de guérir la vue des personnes qui portent lunettes, par un remède simple et éficace et qu'il en donnera des preuves.

Je certifie que M. Jean Rapalo a traité ma fille Marie-Louise, âgée de 11 ans, qui souffrait d'un mal qui lui était venu dans un œil, dans dix jours par le moyen de son remède, la guérison c'est *manifestée*, et en preuve de la cure, je lui donne cet écrit ce jour.

Nlle.-Orléans, ce 17 mars 1831.
19 mars. VICTOIRE SOUFFRAIN.

Nouvelle-Orléans, ce 15 *mars* 1831.

Il y avait environ trois mois que mon jeune nègre, nommé Charles, avait un œil affecté et je craignais qu'il ne perdit entièrement la vue, lorsque j'appris que M. Rapallo était possesseur d'un remède pour les yeux : je fis appeler ce monsieur, qui, au bout de douze jours, lui a parfaitement rendu la vue, et depuis ce temps mon esclave ne souffre plus de son œil.

BELEFINE BARDOBLE.
Nouvelle-Orleans, 7 fevrier 1831.

Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri dans un mois de temps, un des mes yeux qui m'incommodait tellement que je ne pouvais plus travailler. mais grâce à son remède je travaille maintenant et n'éprouve aucune affection à la vue. ANTOINE SEDANO.

*Nouvelle-Orlé